

LE CASQUE BLEU ET LA FEUILLE D'ÉRABLE ROUGE

Avec huit années d'expérience à son actif dans le domaine du maintien de la paix, le caporal-chef Lorne Mann connaît bien les points chauds du monde de l'après-guerre. Pendant son service sous la bannière onusienne, il a vu les effets du génocide au Rwanda et de la famine provoquée par les seigneurs de la guerre en Somalie. Pourtant, il ne s'est pas laissé abattre.

Le caporal-chef Mann fait partie d'un groupement de combat canadien composé de 800 militaires qui participent à une force dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour assurer le maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine. Il demeure optimiste et il n'a pas perdu courage : « Lorsque je fais des patrouilles dans les villages et les campagnes de Bosnie, je vois un pays doté d'un grand potentiel, dit-il. On trouve toujours les vestiges des combats — les murs criblés de balles et les maisons détruites. Mais ce qui importe c'est la population. Quand je vois les gens reconstruire leurs maisons et leurs villages, cela me touche et cela impressionne aussi mes compagnons d'armes. »

L'ex-Yougoslavie a été le théâtre du plus grand déploiement de soldats canadiens depuis la guerre de Corée. En octobre 1998, plus de 2 000 Canadiens participaient aux opérations de l'ONU ou à d'autres missions chargées du maintien de la paix. Plus de 60 p. 100 d'entre eux se trouvaient en Bosnie-Herzégovine.

LES FORCES

CANADIENNES DE MAINTIEN DE LA PAIX ET L'ONU

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque 80 000 Canadiens ont pris part à des opérations de maintien de la paix ou à des missions humanitaires, de grande envergure ou d'une portée plus limitée, et ce, dans le monde entier. Ces missions comprennent la supervision des cessez-le-feu à Chypre et dans le désert du Sinaï. Elles ont débuté en 1956, lorsque l'ONU a mis en pratique l'idée de Lester B. Pearson, c'est-à-dire interposer une force de l'ONU entre les forces israéliennes et égyptiennes. Cette intervention a posé les jalons du maintien de la paix. Le Canada participe depuis 50 ans aux missions de l'ONU. Il a notamment pris part aux deux premières opérations de surveillance, l'une des élections en Corée, en 1948, et l'autre du cessez-le-feu entre l'Inde et le Cachemire, en 1949.

Au fil des ans, des Canadiens ont participé à des opérations allant du contrôle des armements et du déminage aux secours humanitaires. Les missions se sont déroulées, entre autres, en Namibie, sur le plateau du Golan, en Angola, au Cambodge, au Rwanda, en Somalie, à Haïti et au Salvador. De nouveaux appels au service arrivent chaque année. Au moment de la rédaction du présent document, six chasseurs canadiens CF-18 basés en Italie contribuaient à faire respecter la zone d'exclusion aérienne de l'OTAN au-dessus de la Bosnie et étaient prêts à intervenir au Kosovo, le cas échéant.

Le nombre de victimes des opérations de maintien de la paix ne laisse pas une empreinte aussi nette dans la conscience nationale que le nombre de personnes tuées dans une guerre totale. Chaque victime représente toutefois un sacrifice personnel à la cause de la paix et le respect d'un engagement à assurer collectivement sa protection. Comme le faisait remarquer en 1970 le rapport d'un comité parlementaire : « Le travail du maintien de la paix n'est pas prestigieux. Il est frustrant. Il n'inspire pas la gratitude. Il ne sert pas directement les intérêts canadiens qui ont une portée limitée. Mais il s'agit d'un service essentiel [...] que le Canada est particulièrement en mesure d'offrir. » ●

photo : Ministère de la Défense nationale